

SEMENCES EN LIBERTÉ !

Jeudi 29 mars, à 20h
Foyer rural
d'Avignonnet-Lauragais

Conférence - Débat sur la loi sur les semences

La loi dite «C.O.V» supprime aux agriculteurs la liberté de produire et d'utiliser leurs propres semences au profit de l'industrie semencière.

En présence de Guy Kastler
du Réseau Semences Paysannes

*« Il faut être très sérieux. Il faut accepter de faire de l'agriculture avec des OGM.
On ne pourra pas nourrir la planète avec des semences paysannes ».*

JC Taugourdeau, député UMP de l'Eure-et-Loire
à l'Assemblée Nationale le 28 novembre 2011

A qui appartient la décision de choisir ses semences ?
Qui doit écrire le droit des agriculteurs au XXI^e siècle ?

Tables de presse des organisations...

